

## DELIBERATION CFVU037-2018

**Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;**

**Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 20 mars 2018.**

**Objet de la d lib ration** : Cr ation du Dipl me Universitaire « Entreprendre et innover dans le tourisme »  
- UFR ESTHUA Tourisme et Culture.

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 26 mars 2018 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

La cr ation du Dipl me Universitaire « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuv e.  
Cette d cision est adopt e   la majorit  avec 27 voix pour et 5 abstentions.

**A Angers, le 29 mars 2018**

La Vice-pr sidente FVU

**Sabine MALLET**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : 10 avril 2018

# Entreprendre et innover dans le tourisme

- X DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- x CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ  
(possibilité)
- x ATTESTATION UNIVERSITAIRE  
(possibilité)
  - Création
  - Renouvellement
  - Modification
  - Suppression

## Identification

### I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT :

UFR ESTHUA Tourisme-Culture

### I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) : RFI ANGERS TOURISMLAB

### I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

*Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.*

| NOM et Fonction | Université de rattachement | Statut | Téléphone  | E mail                        |
|-----------------|----------------------------|--------|------------|-------------------------------|
| DUCROQUET Aude  | UA Esthua                  | MCF    | 0244688126 | aude.ducroquet@univ-angers.fr |

### I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018-2019

Début des cours : octobre 2018

### I CONTACTS ADMINISTRATIFS

| Université | Chargé de développement<br>(Nom, mail, tél)  | Assistant Administratif<br>(Nom, mail, tél)   |
|------------|--|---|
| UA ESTHUA  | Christelle Boulicaut<br><a href="mailto:Christelle.boulicaut@gmail.com">Christelle.boulicaut@gmail.com</a><br>02 44 68 86 84 | DURAND Sylvie,<br><a href="mailto:sylvie.durand@univ-angers.fr">sylvie.durand@univ-angers.fr</a> , 02 44 68 81 06 |

## Contexte / Opportunité / Originalité

*Dans le cadre du programme régional Recherche Formation et Innovation en Tourisme, Angers TourismLab. (ATL) souhaite développer et valoriser l'entrepreneuriat étudiant. En intégrant le réseau national des incubateurs en tourisme, France Tourisme Lab, ATL défend un positionnement de formation, d'incubation et d'expérimentation pour les étudiants et startups qui souhaitent développer leur entreprise et leurs projets en innovation touristique. Un appel à projets va être lancé afin de sélectionner des porteurs de projets qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement via l'incubation ou d'un cursus pédagogique afin d'affiner leurs connaissances managériales et sectorielles. Enfin, beaucoup de créateurs de start up en tourisme n'ont aucune formation en tourisme. Ce diplôme universitaire est là pour leur fournir (présentation en annexe 1).*

L'UFR ESTHUA Tourisme et Culture fort de sa compétence en tourisme souhaite inciter ses étudiants à la création d'entreprise. Dans le cadre des masters, une spécialisation « création d'entreprise » a été ouverte sur les deux années (M1 et M2) prévoyant 96h d'enseignements sur ce domaine. Pour permettre aux étudiants, porteurs de projets, d'aller plus loin dans le développement de leur entreprise, d'autres modules leur seront proposés. L'accès à ses modules sera ouvert à tout étudiant (UA et Hors UA) souhaitant se familiariser avec la création d'entreprise ou de se former en fonction de leur besoin pour monter leur propre entreprise, mais également aux entrepreneurs (non-étudiants) souhaitant bénéficier de formation en tourisme, communication, numérique... Pour justifier de ces formations, les apprenants pourront (en fonction du nombre de modules suivis et validés) prétendre à un diplôme d'université, une certification d'université ou une attestation universitaire. Il est à noter que cette formation a été élaborée en collaboration avec Pépite et l'UA Factory et que ce partenariat se matérialisera de différentes manières (présenté ci-après) en respectant les missions de chacun.

|                         |  |  |  |
|-------------------------|--|--|--|
| Date de passage du CFVU |  |  |  |
| Date de passage au CA   |  |  |  |

## Modalités d'accès au diplôme

### **Type de formation**

Formation Initiale

Formation Continue

### **Code NAF**

### **Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)**

Le diplôme universitaire s'adresse :

- à des étudiants ayant un projet en création d'entreprise touristique en formation initiale
- à des salariés, demandeurs d'emplois et créateurs d'entreprise touristique en formation continue désireux de créer leur entreprise ou de développer leur entreprise naissante

### Pré requis nécessaire

#### Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac)  III (Bac +2)  II (Bac+3)  I (Bac+4 ou 5)  Hors niveau

#### Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac)  III (Bac +2)  II (Bac+3)  I (Bac+4 ou 5)  Hors niveau

#### Cycle du diplôme

1<sup>er</sup> cycle (Licence)  2<sup>ème</sup> cycle (Master)  3<sup>ème</sup> cycle (Doctorat)

## Conditions d'admission

**Capacité d'accueil (effectif maximum) : 25**

**Seuil d'ouverture (effectif minimum) : 3**

### Procédure de recrutement

Le jury de recrutement se compose des intervenants de la formation et est présidé par le responsable universitaire de la formation ou par un universitaire désigné. L'admission est prononcée sur dossier, sur un projet de création d'entreprise et un entretien individuel.

### **Composition de la commission de recrutement :**

| NOM et Fonction au sein de la commission | Université de rattachement | Statut                   | E-mail   |
|--|----------------------------|--------------------------|--|
| DUCROQUET Aude                           | UA –Esthua                 | MCF                      | <a href="mailto:Aude.ducroquet@univ-angers.fr">Aude.ducroquet@univ-angers.fr</a>                     |
| DUHAMEL Philippe                         | UA- Esthua                 | PR                       | <a href="mailto:Philippe.duhamel@univ-angers.fr">Philippe.duhamel@univ-angers.fr</a>                 |
| CHESNEL Solène                           | ATL                        | Chargée de développement | <a href="mailto:Solene.chesnel@univ-angers.fr">Solene.chesnel@univ-angers.fr</a>                     |
| JARRY Cécile*<br>LETHU                   | UA- Droit/éco<br>Gestion   | MCF                      | <a href="mailto:cecile.jarrylethu@univ-angers.fr">cecile.jarrylethu@univ-angers.fr</a>               |
| PLUNIAN Antoine*                         | UBL                        | Pépité chargé de mission | <a href="mailto:antoine.plunian@u-bretagne-normandie.fr">antoine.plunian@u-bretagne-normandie.fr</a> |

\* en tant que membres du comité d'engagement Pépité qui délivre le statut SNEE

### **Conditions de Validation d'acquis :**

VAP, validation d'études

## Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

### Objectif(s) du diplôme

- maîtriser les enjeux du secteur du tourisme
- développer des compétences utiles à la création d'activités dans le domaine touristique
- permettre aux étudiants d'être créatifs, innovants en vue de création de startups dans le domaine du tourisme

### Compétences visées par l'obtention du diplôme

- expertise métiers dans le tourisme
- compétences managériales
- créativité et d'innovation
- compétences de communication et de gestion

### Métiers/Profils concernés par la formation

- créateur ou repreneur d'entreprise touristiques
- manager dans le secteur du tourisme
- chargé de mission dans le secteur touristique

## Organisation de la formation

**Durée totale de la formation : 128 h et 40 h de coaching**

### Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire     Pluriannuel : sur 2 années universitaires  
 Autre : précisez (octobre à mars)

**Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...): d'octobre à mars**

## PROGRAMME DETAILLE

En fonction des publics, le programme est personnalisé et personnalisable. 11 blocs de 16h seront proposés :

B1 : Initiation au Tourisme

→ présentation du secteur du tourisme (MOOC)

B2 : Tourisme approfondi

→ enjeux du tourisme de demain

B3 : Création d'entreprise

→ business plan financier et stratégique

B4 : Création approfondie

→ gestion de la première année, financement, propriété intellectuelle

B5 : Etude du marché

→ étude de marché, concurrence/ benchmarking, analyse de données statistiques

B6 : Numérique : avec l'ISTIA (aspects techniques, objets connectés)

B7 : Communication et commercialisation

→ négociation, plan de communication, pitcher

B8 : Communication numérique

→ site web, PAO et réseaux sociaux

B9 : Innovation

→ stratégie d'innovation et de développement, pensée design et marketing expérientiel

B10 : Créativité (cours avec les M1 spécialisation création d'entreprise)

→ séminaire immersif

B11 : Information

→ veille, traitements d'informations, systèmes d'informations, big data

Des conférences et rencontres avec des chefs d'entreprises complètent le dispositif (16h)

Du coaching est également proposé avec un entrepreneur (parrainage), une banque, un institutionnel et un enseignant (encadrant) (30h)

Possibilité de réaliser un stage

Possibilité pour les étudiants inscrits en DU d'obtenir le SNEE (statut national d'étudiant entrepreneur), de suivre les ateliers proposés par « Pépite », de suivre le programme JEDI Millenium de l'UA factory (désir d'entreprendre, développement personnel, motivation, désirabilité), de bénéficier des ressources de l'UA Factory et d'intégrer un incubateur dans le réseau régional des technopôles (sous réserve d'acceptation des dossiers).

Les étudiants de l'Esthua inscrits en spécialisation création d'entreprise suivront obligatoirement B3 et B4 (dispenses accordées pour B1, B5 et B10) et les conférences professionnelles. Si ces étudiants veulent valider le DU ils devront choisir 2 blocs supplémentaires.

Les étudiants de l'UA inscrits en master pourront suivre (sous réserve d'acceptation) librement les blocs B3 et B4 et bénéficieront d'une attestation, dans le cadre d'une offre de formation en entrepreneuriat et en innovation (cadre MESR).

Les étudiants de l'UA inscrits en master ou hors UA (niveau master), disposant d'un projet de création d'entreprise en tourisme (sous réserve d'acceptation), pourront s'inscrire au DU en choisissant 7 blocs (dont obligatoirement les blocs B1, B3 et B4).

Les étudiants inscrits en DU étudiant entrepreneur (adossé SNEE-Pépite) bénéficieront d'un accès gratuit à un bloc de leur choix et pourront accéder aux autres blocs en modulaire (selon le tarif en vigueur).

Les entrepreneurs (hors étudiants) pourront s'inscrire au DU (en FC) et choisiront 7 blocs au choix, ils pourront également opter pour B1, B3 et B4 (et obtenir une certification) ou s'inscrire par module (et obtiendront une attestation).

Chaque bloc sera accessible en modulaire.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE et SCENARIO PEDAGOGIQUE

*L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants chercheurs, de professionnels dont des créateurs d'entreprise  
Le conseil pédagogique aura pour mission de parfaire les axes pédagogiques afin de permettre aux apprenants de  
pouvoir s'insérer comme entrepreneur innovant dans le secteur touristique.*

B1 : MOOC (Philippe Violier, Philippe Duhamel et Hélène Pébarthe-Désiré) en autonomie

B2 : par Philippe Violier (cours spécifique)

B3 : réalisation du business plan des créateurs avec l'aide de Sébastien Gourbel (objectif innovation) et Aude Ducroquet

B4 : cours assurés par des techniciens : INPI, banque, le centre de formalités des entreprises...

B5 : en parallèle avec la spécialisation création d'entreprise 1<sup>ère</sup> année (cours assuré par Arthur Thénot gérant de Tierra Latina) en janvier –février

B6 : cours avec l'ISTIA Alexis Todoskoff, Alain Godon

B7 : Emma Larnaudie

B8 : le cours sur les PAO sera en parallèle avec la spécialisation 10 (outil de communication numérique) et les cours de création d'un site web et des réseaux sociaux (possibilité d'ajouter le cours visibilité sur internet) avec la spécialisation 9 tourisme et marketing digital (Olivier Hu (en janv fév), Sébastien Gonzales (nov déc)),

B9 : cours en parallèle avec la spécialisation 21 innovation et design cours assurés par Aude Ducroquet (janv-fév) ,Françoise Tricoire et David Martin (nov-déc)

B10 : cours en parallèle avec les M1 spécialisation création d'entreprise assuré par David Martin sous forme immersive (janv-fév)

B11 : cours en parallèle avec la spécialisation observation et analyse des données des champs du tourisme et de la culture, Anne Rey

## MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

### I CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

| Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)  | Coef | Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)  | Modalités de validation (Contrôle continu CC<br>Contrôle terminal CT) |
|---|------|---|---|
| Les étudiants seront évalués sur un business plan stratégique et financier relatif à leur projet de création (en fonction des modules suivis) | 1    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un rapport écrit</li> <li>- Présentation orale de ce dossier devant deux personnes du corps professoral.</li> <li>- Un pitch final devant un jury de professionnels</li> </ul> | CC  |

## I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Le DU sera obtenu si la moyenne des notes est supérieure à 10. Une session de rattrapage sera proposée

Le DU pourra être mené exceptionnellement sur 2 années universitaires, l'apprenant pourra donc valider une partie des modules lors de la première année et le reste lors de la seconde année

Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

## I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

| NOM Fonction au sein de cette commission | Université de rattachement | Statut        | E mail   |
|--|----------------------------|---------------|--|
| Ducroquet Aude                           | UA                         | MCF           | <a href="mailto:Aude.ducroquet@univ-angers.fr">Aude.ducroquet@univ-angers.fr</a> |
| Duhamel Philippe (président du jury)     | UA                         | PR            | Philippe.duhamel@univ-angers.fr  |
| David Martin                             | UA                         | PAST          | David.martin@univ-angers.fr  |
| Arthur Thénot                            | UA                         | professionnel | arthur@tierralatina.fr   |

## I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Possibilité d'une seconde présentation du business plan stratégique et financier sur avis du jury avant fin octobre N+1

## Tarif

### **Tarif de la formation** (Hors Droits universitaires)

*Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules*

#### **Pour le DU**

Formation initiale : 150 € (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)

Formation continue\* :

Financement individuel : 2000 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 3000 €

#### **Pour les modules**

Tarif modulaire: 400 € (Pas de Droits Universitaires)

#### **Pour l'attestation et le certificat**

Accès gratuit pour les étudiants

\*conditions particulières pour les jeunes diplômés



# BUDGET PRÉVISIONNEL

Le DU se base sur une spécialisation existante et sur des modules existants (mutualisation)  
Aussi ne seront financés que les blocs B2, B6 et B7 ainsi que les heures de coaching 5h en collectif et 10h en individuel

|  |   | Niveau                                 | L & LP                 | M                  | Validité                                   |
|--|---|--|------------------------|--------------------|--|
|  |   |  | 1                      | 0                  | 1  |
|  |   |  |                        |                    | * cf feuille "F mix grille tarif2016_2017" |
| <b>RECETTES</b>  |   |  |                        |                    | <b>20 500,00 €</b>                         |
|  |   | nb. stagiaires                         | Tarif *                | Total              |  |
|  | Financement org. tiers  | 5                                      | 3 000,00 €             | 15 000,00 €        |  |
|  | financement individuels, demandeurs d'emploi financés                                     | 2                                      | 2 000 €                | 4 000,00 €         |  |
|  | demandeur d'emplois non financés  |  |                        |                    |  |
|  | formation initiale  | 10                                     | 150,00 €               | 1 500,00 €         |  |
|  | inscription par modules   | 0                                      | 400 €                  | - €                |  |
|  | <b>Total :</b>  | <b>17</b>                              |                        | <b>20 500,00 €</b> |  |
|  | <b>total hors modules</b>   | <b>17</b>                              |                        |                    |  |
| <b>Total droits universitaires en sus</b>              |   |  |                        | <b>3 214,70 €</b>  |  |
| <b>DÉPENSES (personnel+fonctionnement+ logistique)</b> |   |  |                        |                    | <b>16 399,98 €</b>                         |
| <b>&gt;&gt; Poste personnel enseignants</b>            |   |  |                        |                    |  |
| <b>Responsabilité coordination pédagogique</b>         |   | nb. heures CM                          | nb. heures TD          | nb. heures éq.TD   |  |
| 641  | Enseignants titulaires (heures complémentaires)   | 7                                      |                        | 10,5               | 456,54 €                                   |
|  | <b>Sous-total</b>   | <b>7</b>                               | <b>0</b>               | <b>10,5</b>        | <b>456,54 €</b>                            |
| <b>Enseignement</b>                                    |   |  |                        |                    |  |
| 641  | Enseignants titulaires (heures complémentaires)   | 32                                     |                        | 48                 | 2 087,04 €                                 |
| 642  | Autre intervenant(heures vacation)  | 16                                     |                        | 24                 | 1 411,20 €                                 |
|  | <b>Sous-total</b>   | <b>62</b>                              | <b>0</b>               | <b>72</b>          | <b>3 498,24 €</b>                          |
| <b>conférences</b>                                     |   |  |                        |                    |  |
| 642  | Enseignants titulaires (heures complémentaires)   |  | 16                     | 16                 |  |
|  | Autre intervenant(heures vacation)  |  | 16                     | 16                 |  |
|  | <b>Sous-total</b>   | <b>0</b>                               | <b>16</b>              | <b>112</b>         | <b>0,00 €</b>                              |
| <b>Coaching</b>  |   |  |                        |                    |  |
| 641  | Enseignants titulaires (heures complémentaires)   |  | 170                    | 170                | 7 391,60 €                                 |
| 642  | Vacataires (heures vacation)  |  | 5                      | 5                  | 294,00 €                                   |
|  | <b>Sous-total</b>   | <b>0</b>                               | <b>175</b>             | <b>175</b>         | <b>7 685,60 €</b>                          |
| <b>cout surveillance examen</b>                        |   |  |                        |                    |  |
|  | Enseignants titulaires (heures complémentaires)   | nbre examen                            | nbre d'heure td/examen | nb. heures éq.TD   |  |
|  | Autre intervenant(heures vacation)  |  |                        |                    |  |
|  | <b>Sous-total</b>   | <b>0</b>                               | <b>0</b>               | <b>0</b>           | <b>- €</b>                                 |
| <b>Total poste personnel :</b>                         |   |  |                        | <b>258</b>         | <b>11 640,38 €</b>                         |
| <b>&gt;&gt; Fonctionnement</b>                         |   |  |                        |                    |  |
| 606  | Achat, fourniture et matériaux + frais structure)   |  |                        |                    |  |
|  | Logistique : frais scolarité et gestion administrative de la formation                    | 0,00 €                                 |                        |                    |  |
| 618  | Reproduction, numérisation et diffusion des documents pédagogiques – plateforme numérique | 2 413,00 €                             |                        |                    |  |
| 623  | Publicité / Communication (plaquette, diffusion, communication)                           | 1 579,20 €                             |                        |                    |  |
| 624  | frais remise de diplôme   | 217,40 €                               |                        |                    |  |
| 625  | Déplacement, missions,  | 450,00 €                               |                        |                    |  |
| 626  | Frais postaux   | 0,00 €                                 |                        |                    |  |
| 628  | frais transport visites en entreprises  | 100,00 €                               |                        |                    |  |
|  | Divers  | 0,00 €                                 |                        |                    |  |
|  | <b>Total fonctionnement :</b>   | <b>4 759,60 €</b>                      |                        |                    |  |
| <b>bilan financier</b>                                 |   |  |                        | <b>4 100,02 €</b>  |  |
| <b>Contribution FC</b>                                 |   | Contribution FC                        | 20%                    | 4 100,00 €         |  |
| <b>Droits de base universitaires vers DFC</b>          |   | Droits de base universitaires vers     | 17                     | 189,10 €           | 3 214,70 €                                 |
| <b>DIFFÉRENTIEL pour la Composante</b>                 |   | <b>DIFFÉRENTIEL pour la Composante</b> |                        |                    | <b>0,02 €</b>                              |

## Marketing/Communication/Commercialisation

La spécialisation sera indiquée aux étudiants de l'ESTHUA lors de leur inscription ainsi que la possibilité d'inscription au DU

Une plaquette sera réalisée et présentée lors des salons étudiants, des journées portes ouvertes.

Un appel à projets sera lancé par Angers Tourism Lab en partenariat avec Angers Technopole. Les porteurs de projet sélectionnés auront la possibilité de s'inscrire au DU

## FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

*Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.*

**Formation :** \_\_\_\_\_

Complète

Modulaire

Nom :

**Une seule réponse possible.**

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

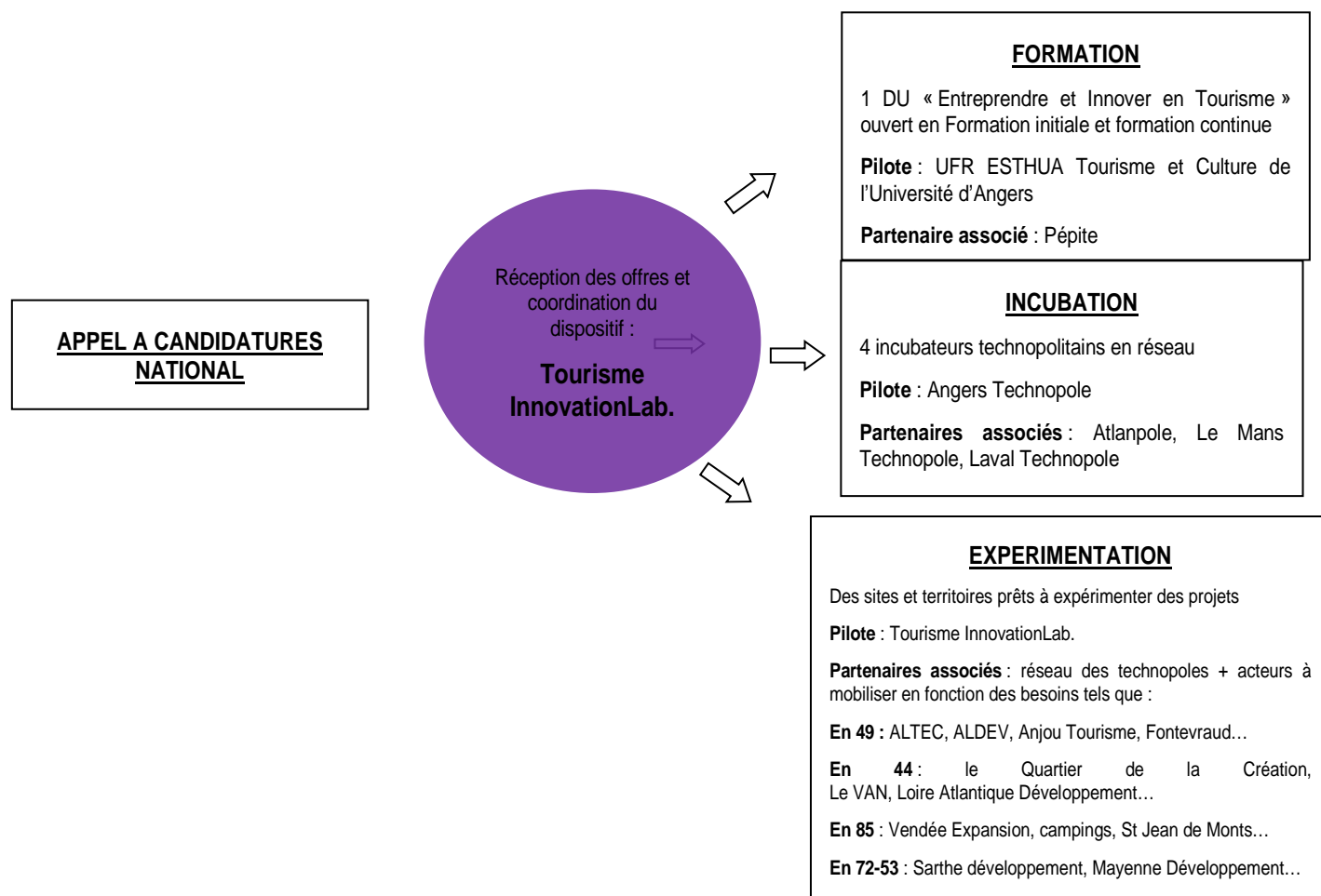
+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

| <b>ASPECT ORGANISATIONNEL</b>  | -- | - | + | ++ |
|--|----|---|---|----|
| Suivi administratif  |    |   |   |    |
| Accueil et informations  |    |   |   |    |
| Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)  |    |   |   |    |
| Durée de la formation  |    |   |   |    |
| Calendrier (rythme) de la formation  |    |   |   |    |
| <b>ASPECTS PEDAGOGIQUES</b>  | -- | - | + | ++ |
| Atteinte des objectifs annoncés  |    |   |   |    |
| Apports (démarche, méthodologie...)  |    |   |   |    |
| Outils et supports pédagogiques  |    |   |   |    |
| Animation pédagogique  |    |   |   |    |
| Echanges avec les enseignants / intervenants   |    |   |   |    |
| Dynamique de groupe et interaction entre les participants  |    |   |   |    |
| Transférabilité des compétences acquises dans  |    |   |   |    |
| <b>APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION</b>  | -- | - | + | ++ |
| <b>AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ?</b><br><i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i> |    |   |   |    |

# ANNEXE 1 :

## Schéma 1 : Des partenaires impliqués dans le dispositif d'accompagnement



## DETAILS DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les porteurs de projets sélectionnés par l'appel à candidature bénéficieront d'un parcours d'accompagnement associant de la formation, de l'incubation et de l'expérimentation.

**Chaque projet sera accompagné par un chargé de mission dans son parcours sur-mesure et pourra bénéficier d'une dotation financière moyenne par projet de 10 000€ TTC avec un maximum de 15 000€ TTC destinée à soutenir le développement du projet innovant.**

Un diagnostic individualisé dès l'entrée dans le dispositif permettra de construire le parcours d'accompagnement pour répondre aux besoins de chaque porteur de projet et structurer les étapes de formation, incubation et expérimentation.

- **Un accompagnement sur les spécificités du tourisme** avec de la formation via un Diplôme Universitaire « Entreprendre et Innover en Tourisme » (DU) à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture à Angers ouvert à la formation initiale et continue construit autour de modules parmi lesquels le tourisme, le numérique, la communication, l'innovation, la recherche et la création d'entreprise. Chaque module peut être suivi séparément en fonction du besoin en formation des inscrits en formation. La connaissance du secteur du tourisme est indispensable pour appréhender les marchés. Cette formation fournira des connaissances sectorielles pour permettre d'avoir une meilleure connaissance des acteurs, des rôles et du fonctionnement des marchés du tourisme.
- **Un accompagnement sur les aspects techniques** de la création d'entreprises :

Un dispositif d'**incubation** des projets réalisé dans l'une des technopoles de la Région des Pays de la Loire en fonction du projet (Angers, Nantes, LeMans, Laval) : les projets sélectionnés disposeront d'un accompagnement humain et technique pour construire une proposition de valeur via la réalisation de prestations externes pour valider un concept, construire une offre, une application, un service... Un coaching sera proposé sur l'ensemble des thématiques : financière, économique, commerciale, communication et relation presse.

Des ateliers thématiques organisés avec les professionnels du tourisme seront également organisés sur des problématiques précises.

- **Un accompagnement sur les aspects opérationnels d'expérimentation :**

La validation de l'innovation pourra passer par une phase de test et d'expérimentations auprès des clientèles. L'expérimentation permet aux sélectionnés d'affiner le concept, de réaliser des phases de tests, à grande échelle en profitant des infrastructures des collectivités, entreprises et sites touristiques partenaires et impliqués dans la réalisation de l'expérimentation. Le porteur de projet sera accompagné dans sa recherche de partenaires régionaux prêts à tester des innovations, dans l'élaboration des protocoles d'expérimentation ainsi que dans le financement de prestations externes (voir offre de financement).

- **Un soutien financier :**

Les porteurs de projets intégrant le dispositif d'accompagnement bénéficieront d'un soutien financier afin de couvrir les frais d'incubation et d'expérimentation définis dans le parcours individualisé d'accompagnement dans la limite de 15 000 TTC. A titre d'exemple, sont éligibles les frais suivants : la location d'un espace de co-working dans un espace situé en région Pays de la Loire, les frais liés à l'embauche d'un stagiaire, les frais de prestations externes d'études de marché, de réalisation de prototype, d'utilisation de panels clients...

La rémunération du porteur de projet ne peut être retenue dans ces frais. En complément de l'aide apporté par le dispositif, les projets pourront bénéficier d'autres aides financières régionales type CTI, PTI, Bourse French Tech, aide BPI...

- **Un accompagnement dans la visibilité du projet :** Les projets seront valorisés et promus dans le cadre des actions événementielles portées par les partenaires du projet.

## **ENJEU DU DISPOSITIF**

### **Une visibilité à l'échelle nationale**

Via un appel à candidatures national, le Dispositif d'Accompagnement à la Création d'Entreprise Innovante en Tourisme a pour objectif d'attirer des acteurs exogènes aux Pays de la Loire et permettre à la Région de devenir un territoire d'excellence pour l'accompagnement de porteurs de projets innovants en tourisme

### **Une intégration au réseau France Tourisme Lab porté par la Direction Générale des Entreprises**

Grâce à ce dispositif d'accompagnement, le Tourisme InnovationLab. et ses partenaires s'inscrivent dans une dynamique nationale portée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) du Ministère de l'Economie et des Finances. Lancé en 2016, le réseau France Tourisme Lab est le réseau français d'incubateurs et d'accélérateurs dédiés au tourisme dans lequel on trouve également le Welcome City Lab. (Paris), Open Tourisme Lab (Nîmes), Deauville Up' (Deauville), Slow Tourisme Lab (Grand Est) et d'autres initiatives en émergence (voir carte page suivante).



Le réseau France Tourisme Lab est un **réseau ouvert et collaboratif pour faire naître une nouvelle génération d'entrepreneurs du tourisme de demain**. Le Ministère en charge du tourisme/DGE met l'innovation au cœur de sa stratégie avec l'ambition que la France devienne l'un des leaders mondiaux de l'innovation touristique et reste une destination séduisante et surprenante, susceptible d'attirer et de fidéliser les clientèles internationales.

La DGE poursuit ainsi un **triple objectif** :

- **Impulser l'esprit d'innovation** et favoriser les partenariats avec des structures d'accompagnement.
- **Valoriser les initiatives** et renforcer la visibilité des entreprises innovantes.
- **Parvenir à un bon maillage territorial** en fédérant, à terme, une quinzaine de structures (incubateurs ou accélérateurs) représentatives de chaque région française.

**Cette stratégie a ainsi été confirmée lors du Comité interministériel du tourisme du 10 octobre 2017, France Tourisme Lab ayant été retenu comme étant l'une des actions prioritaires pour 2018.**

**Grâce au dispositif, la Région des Pays de la Loire se positionne sur l'entrepreneuriat étudiant grâce à la présence de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture qui représente la plus importante université en tourisme en France.**

## Carte de France Tourisme Lab : les structures lancées et les projets identifiés

